



Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Située en bordure du lac des Deux-Montagnes dans la magnifique région des Laurentides, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est en pleine effervescence avec une population de plus de 20 000 citoyens. Ville jeune et dynamique offrant une gamme diversifiée de services et d'activités à sa population.

À Sainte-Marthe-sur-le-Lac, on travaille en équipe dans un environnement de travail motivant afin de faire une différence pour les citoyens en leur offrant un milieu de vie à la fois stimulant, sécuritaire et épanouissant.



poste saisonnier à temps plein
(6 à 8 semaines)



être étudiant au
cégep ou à l'université
dans un domaine d'étude connexe



approche client et
capacité à travailler en équipe



OFFRE D'EMPLOI – ÉTUDIANT

COL BLANC

ÉTUDIANT À LA GESTION DOCUMENTAIRE

Poste saisonnier à temps plein

DESCRIPTION

Sous la supervision du service du greffe et affaires juridiques, le/la titulaire du poste effectue la vérification exhaustive de dossiers cadastre numérisés à l'externe, ainsi que des plans de construction, en comparant les dossiers sous format papier et leurs fichiers numériques obtenus, avant de procéder à la destruction des dossiers papiers.

APTITUDES

- Posséder un bon sens de l'organisation
- Faire preuve de rigueur
- Être autonome et créatif
- Démontrer une rapidité de perception et d'exécution
- Souci pour le service à la clientèle
- Curiosité afin d'obtenir l'information recherchée
- Sens de la collaboration et du travail d'équipe

EXIGENCES

- Être étudiant dans un domaine connexe à la littérature, préférablement au programme Techniques de la documentation
- Avoir un minimum d'expérience de travail avec le public
- Habiletés à travailler avec une diversité de sources d'information tant physiques que numériques, ainsi qu'avec les technologies de l'information
- Connaissance des lois encadrant l'accès aux archives et leur reproduction et des RDDA, un atout

CONDITIONS

- Saisonnier à temps plein (Entre 6 et 8 semaines à 31.5 heures / semaine)
- Le salaire et les diverses conditions de travail sont fixés selon la convention collective des cols blancs de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

ENTRÉE EN POSTE : FIN MAI, DÉBUT JUIN

Les personnes désirant poser leur candidature peuvent le faire, **jusqu'au 16 avril**, en toute confidentialité en transmettant leur candidature :

En personne

3000, chemin d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Par courriel

En envoyant votre CV à rh@vsmsll.ca

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi et nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour une entrevue. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.